



Lutte contre le nématode du pin en Nouvelle-Aquitaine

Bulletin d'information du 29 octobre 2026

DRAAF Nouvelle-Aquitaine / SRAL



EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

Suite à la confirmation, par le laboratoire de référence ANSES, **de 6 nouvelles détections**, les 20 et 21 10/2026 respectivement dans les communes de :

- St Etienne d'Orthe (40) et
- d'Artiguelouve, Biron, Castillon, Cescau et Lons (64);

par arrêté préfectoral du 23/10/2026, une nouvelle zone délimitée (ZD) a été établie et conduit à la fusion des ZD antérieurement en place .

L'arrêté est consultable à l'adresse : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/nouvel-arrete-prefectoral-relatif-a-la-lutte-contre-le-nematode-du-pin-23-a4460.html>

Ces nouveaux cas ont été détectés dans le cadre :

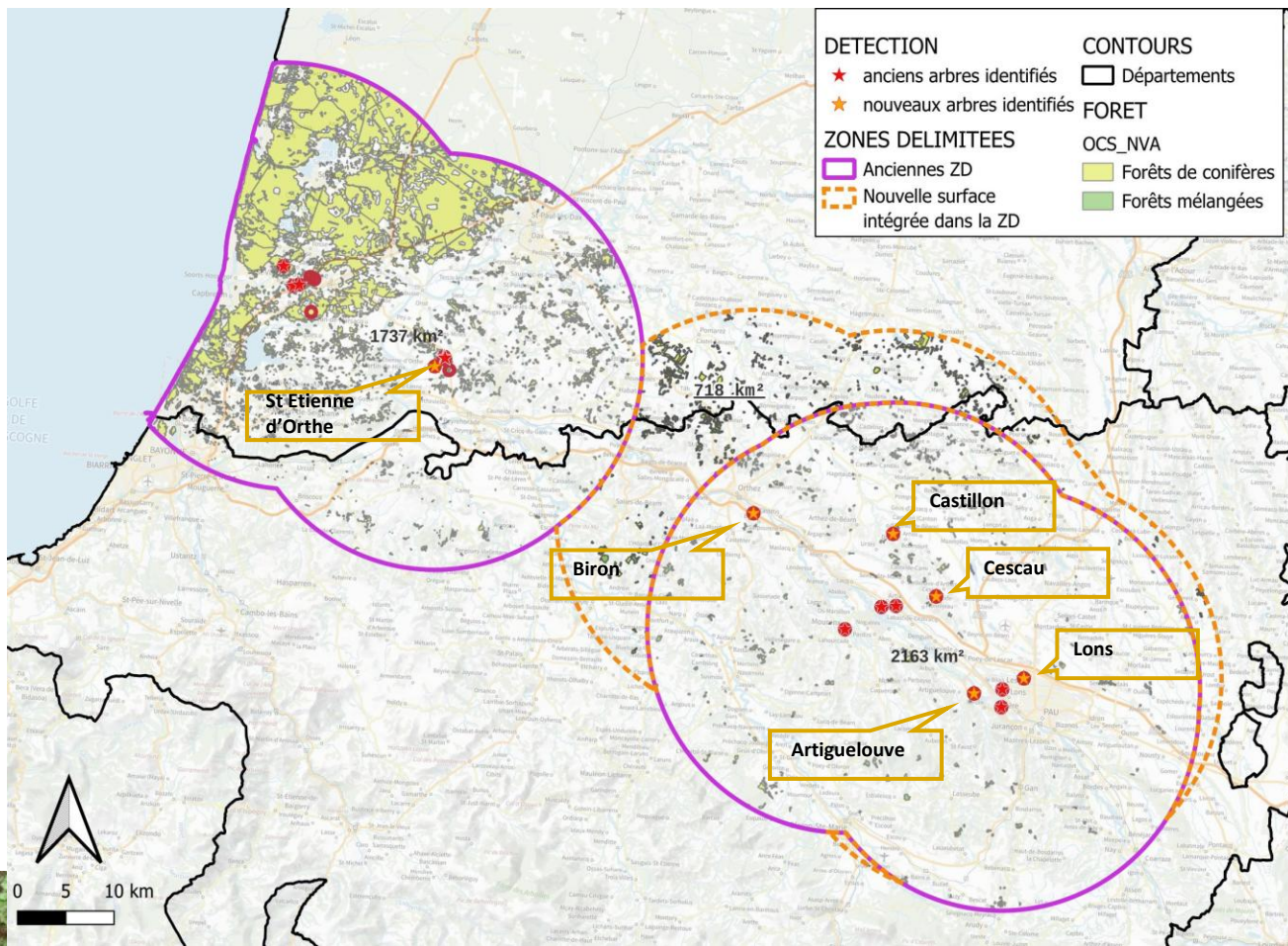
- de la surveillance renforcée mise en place 3 km autour du piège localisé à Orthevielle où des Monochamus contaminés ont été capturés,
- du plan annuel de surveillance déployée sur le territoire régional en jardins et espaces verts,
- de signalements par des particuliers de suspicion de présence du nématode du pin

CARTOGRAPHIE DE LA ZONE DÉLIMITÉE NÉMATODE DU PIN

La ZD Nématode du pin recouvre une
superficie totale de :
461 800 ha
dont **46 881* ha de superficie
forestière résineux purs et mixtes**

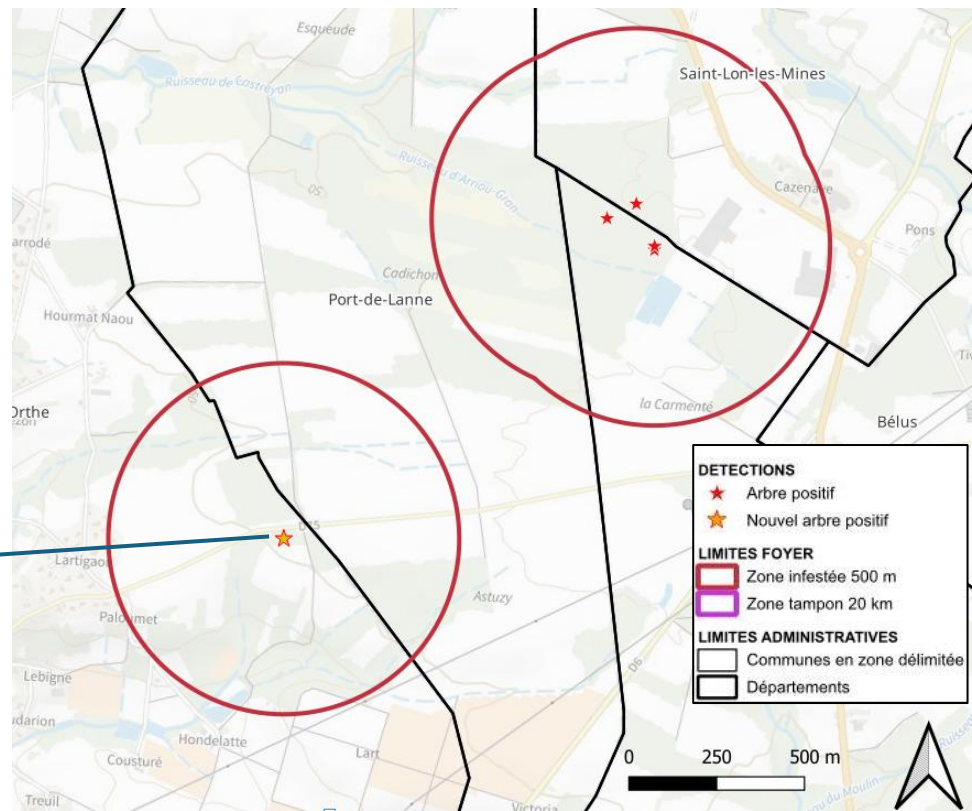
Les 6 nouvelles zones infestées ZI
sont identifiées sur la carte ci-contre

* Données issues de Couche OCS 2025 GIP ATGeRI



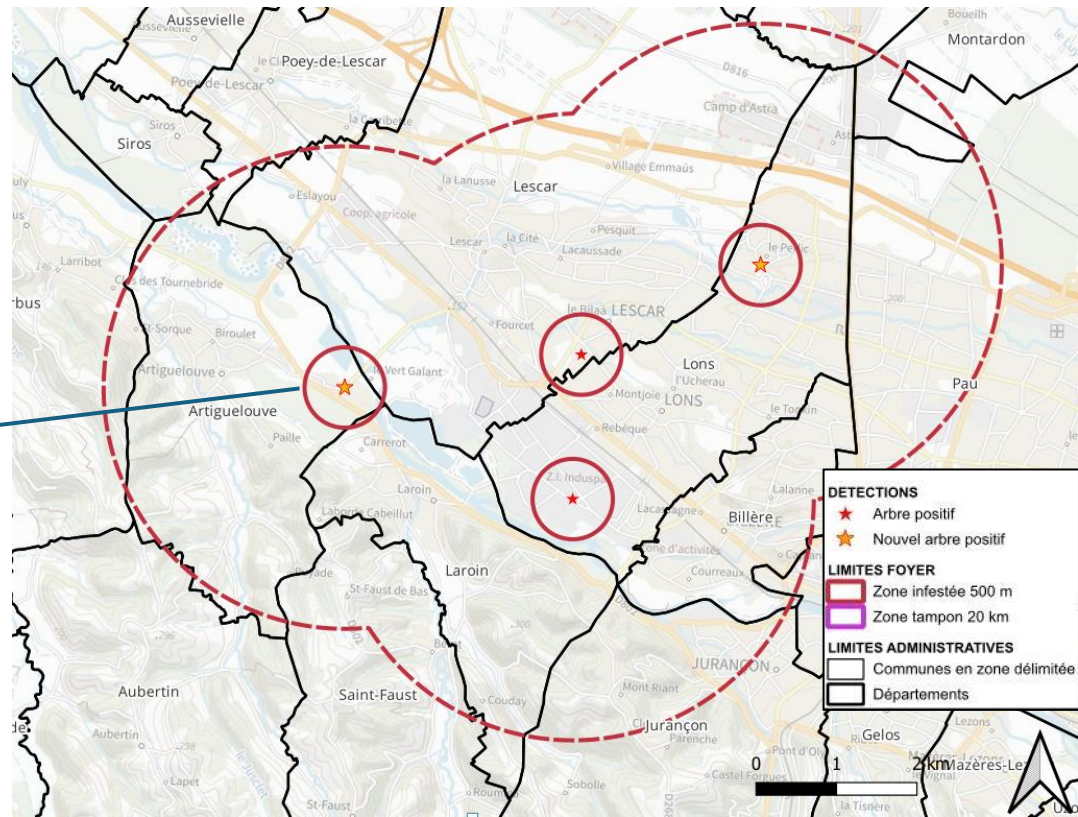
DÉTAILS DES ZONES INFESTÉES ZI DE ST ETIENNE D'ORTHE (40)

La superficie forestière en
peuplement exclusivement de
résineux ou en peuplement mixte de
la **ZI de St-Etienne d'Orthe (40)**
occupe 10,2 Ha



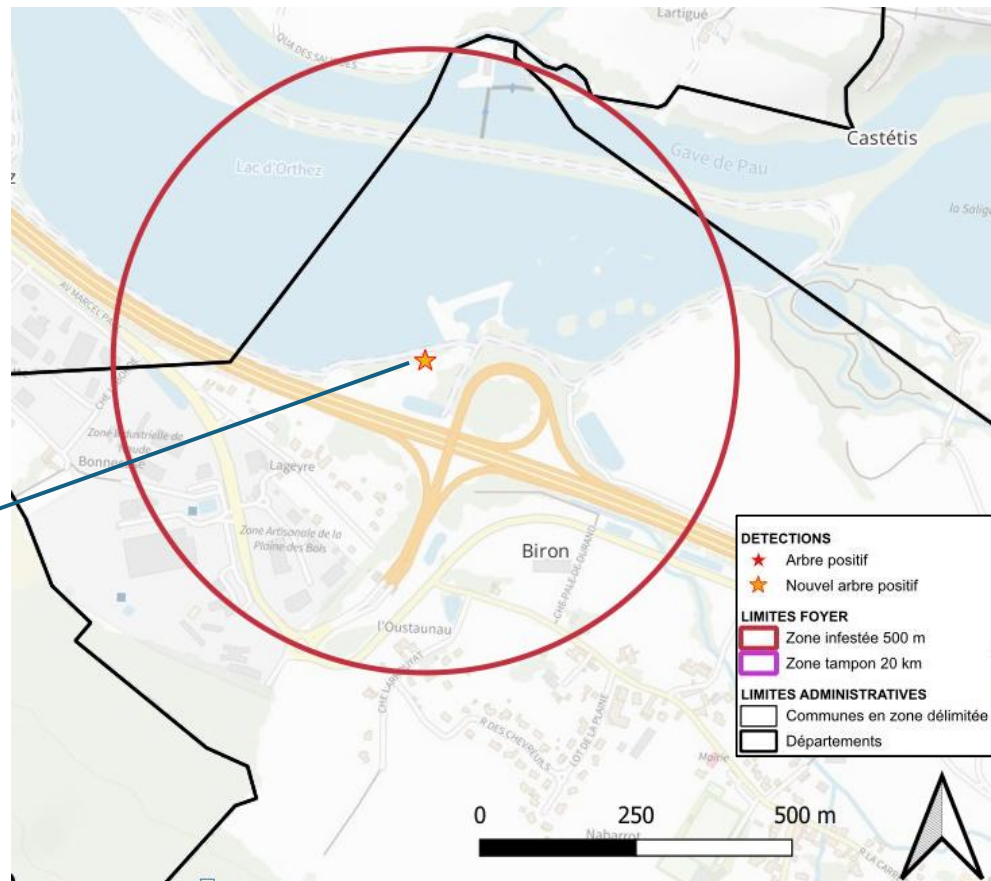
DÉTAILS DES ZONES INFESTÉES ZI DE D'ARTIGUELOUVE (64)

La **ZI de d'Artiguelouve (64)** ne comporte pas de superficie forestière. L'arbre positif est localisé dans l'emprise du golf d'Artiguelouve.



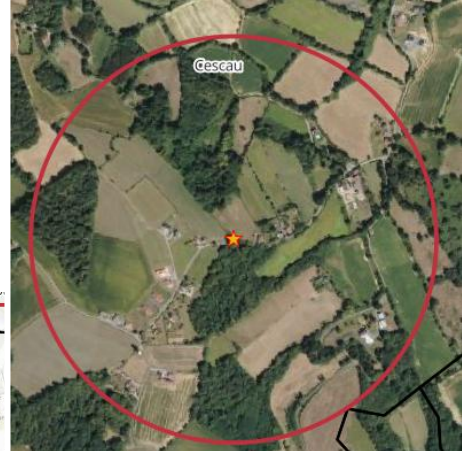
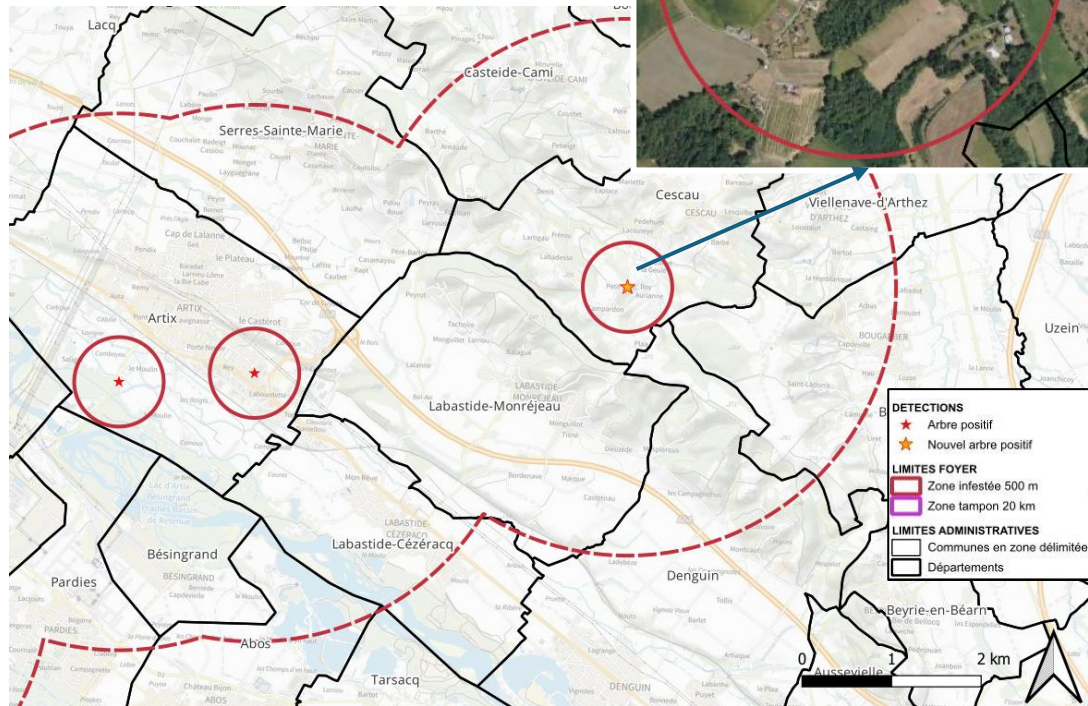
DÉTAILS DES ZONES INFESTÉES ZI DE BIRON (64)

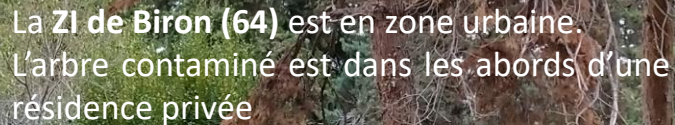
La **ZI de Biron (64)** ne comporte pas de superficie forestière. L'arbre positif est localisé dans la base de loisir de Biron.



DÉTAILS DES ZONES INFESTÉES ZI DE CESCAU (64)

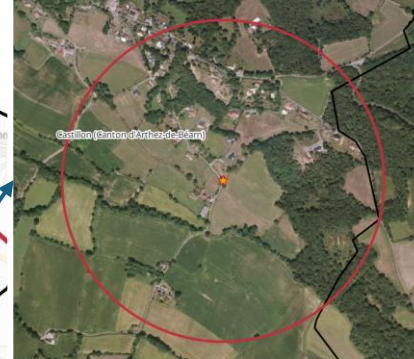
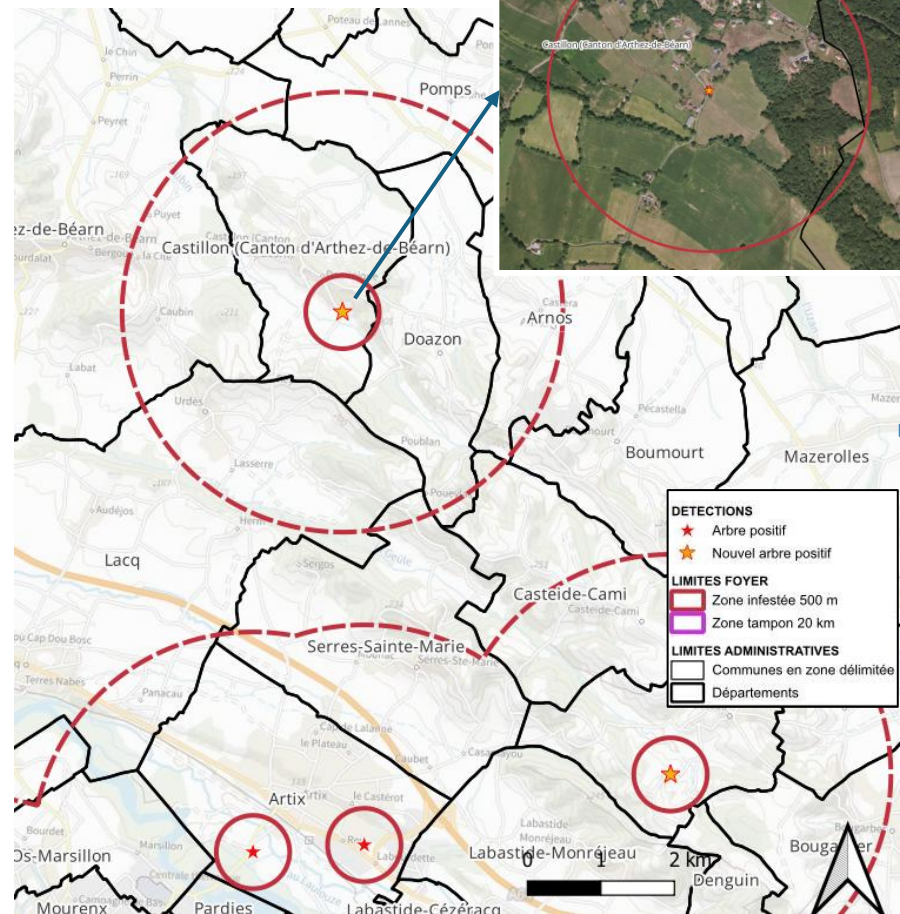
La superficie forestière en peuplement exclusivement de résineux ou en peuplement mixte de la **ZI de Cescou (64)** occupe 1,5 Ha.





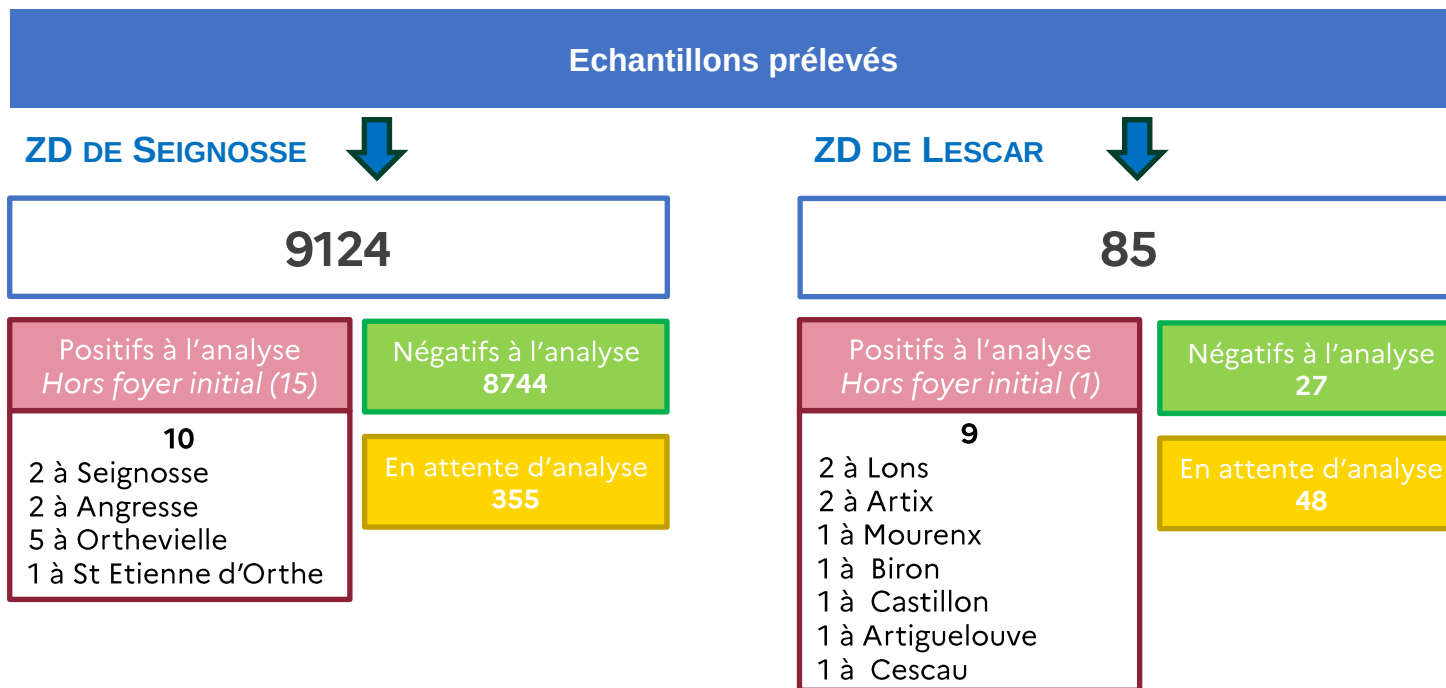
DÉTAILS DES ZONES INFESTÉES ZI DE CASTILLON (64)

La superficie forestière en peuplement exclusivement de résineux ou en peuplement mixte de la **ZI de Castillon (64)** occupe 3,8 Ha.



POINT DE SITUATION - RÉSULTATS D'ANALYSE DES PRÉLÈVEMENTS D'ARBRES IDENTIFIÉS

DONNÉES AU
29.10.2026



CARTOGRAPHIE DES PRÉLÈVEMENTS D'ARBRES IDENTIFIÉS SECTEURS DES ZI DE SEIGNOSSE ET D'ANGRESSE

DONNÉES AU
29.10.2026



DETECTIONS

- ★ Arbres positifs
- Pièges positifs
- ★ Nouveaux arbres positifs

ZONAGES

- Zone infestée 500m
- Zone 3,0km
- Zone 20,5km

RESULTATS PRELEVEMENTS

- Arbres négatifs
- Arbres en attente

SURVEILLANCE

PROSPECTIONS

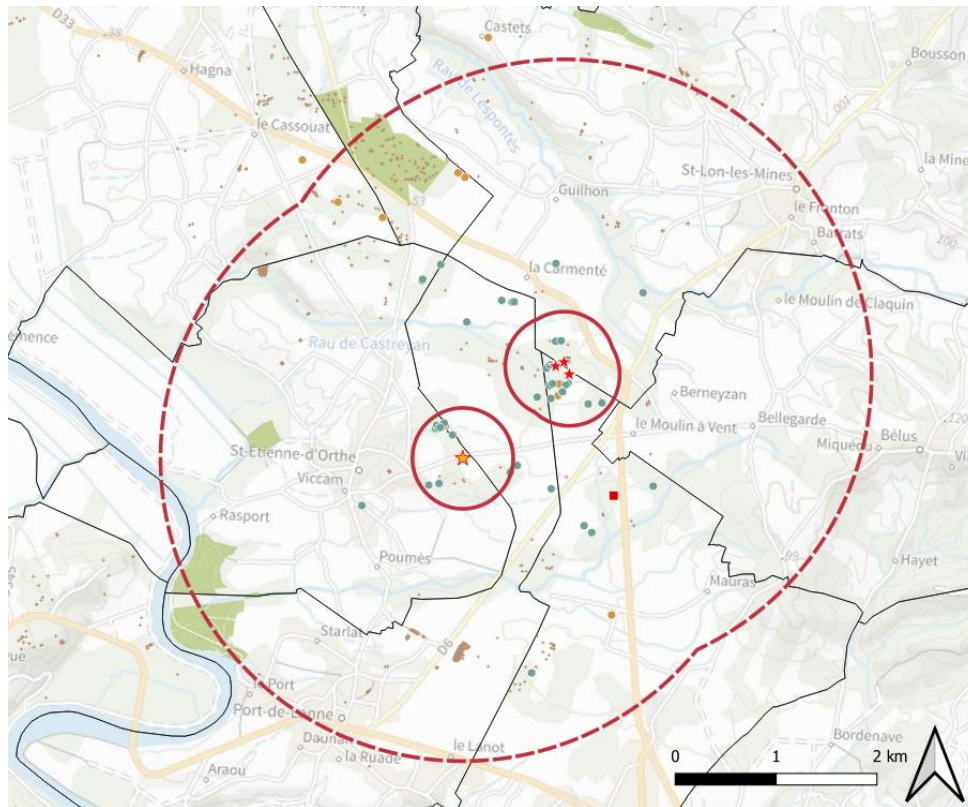
- ▲ Arbres identifiés
- ▲ Arbres identifiés à prélever
- ▲ Arbres photo interprétés

CONTOURS

- Unités de gestion ONF
- Départements
- Communes en zone délimitée

CARTOGRAPHIE DES PRÉLÈVEMENTS D'ARBRES IDENTIFIÉS SECTEURS DES ZI D'ORTHEVIELLE

DONNÉES AU
29.10.2026



DETECTIONS

- ★ Arbres positifs
- Pièges positifs
- ★ Nouveaux arbres positifs

ZONAGES

- Zone infestée 500m
- Zone 3,0km
- Zone 20,5km

RESULTATS PRELEVEMENTS

- Arbres négatifs
- Arbres en attente

SURVEILLANCE

PROSPECTIONS

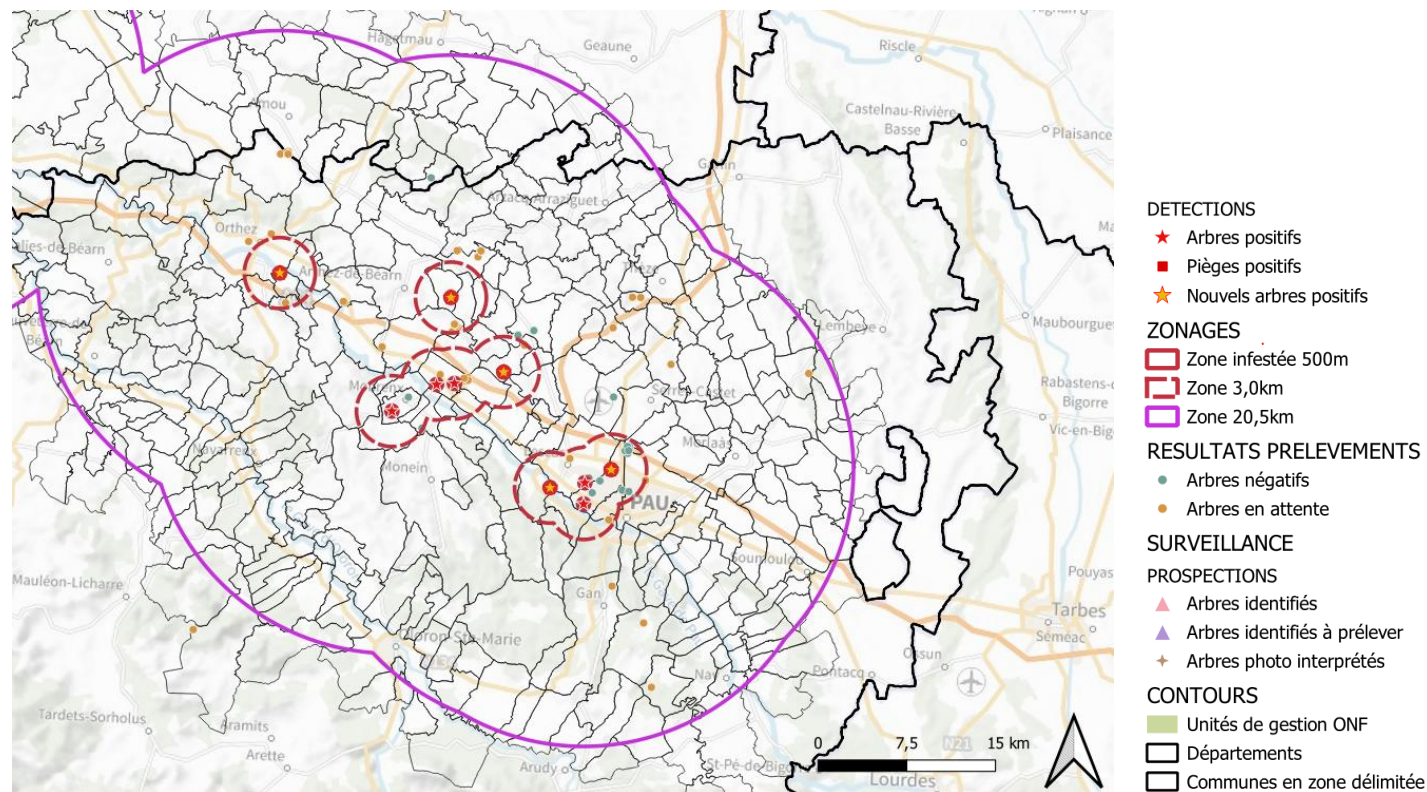
- ▲ Arbres identifiés
- ▲ Arbres identifiés à prélever
- ✦ Arbres photo interprétés

CONTOURS

- Unités de gestion ONF
- Départements
- Communes en zone délimitée

CARTOGRAPHIE DES PRÉLÈVEMENTS D'ARBRES IDENTIFIÉS SECTEUR LESCAR (64)

DONNÉES AU
29.10.2026



POINT DE SITUATION - MARCHÉ PUBLIC ZD SEIGNOSSE

Au 28 octobre, 18 294 arbres identifiés abattus en forêts, une quarantaine en JEVI (jardins espaces verts infrastructures végétalisées).

Ce décompte ne prend pas en compte la coupe rase opérée dans la zone infestée de Seignosse, ni la destruction des arbres contaminés.

Arbres abattus, évacués ou en cours - forêts privées

- MUI (zone des 0,5 km à 3,5 km)

2714/ reste 14 programmés et 2 sous réserve accord

- MUI (croissant d'Angresse)

10 767 / reste 401 programmés et 226 sans accord

- MUI (6,5 km)*

779* / 996* programmés et 822 sous réserve accord

- MUI Orthevielle *

** Sur ces zonages, le repérage des arbres identifiés est basé sur une prospection FREDON autour des points photo-interprétés par l'IGN*

2066* / 165 programmés et 173 sous réserve accord / prospections en cours

Arbres identifiés - forêts publiques soumises

- MIG ONF (zone des 0,5 km à 3,5 km)

327 identifiés/327 abattus

- MIG ONF (zone des 3,5 à 6,5 km)

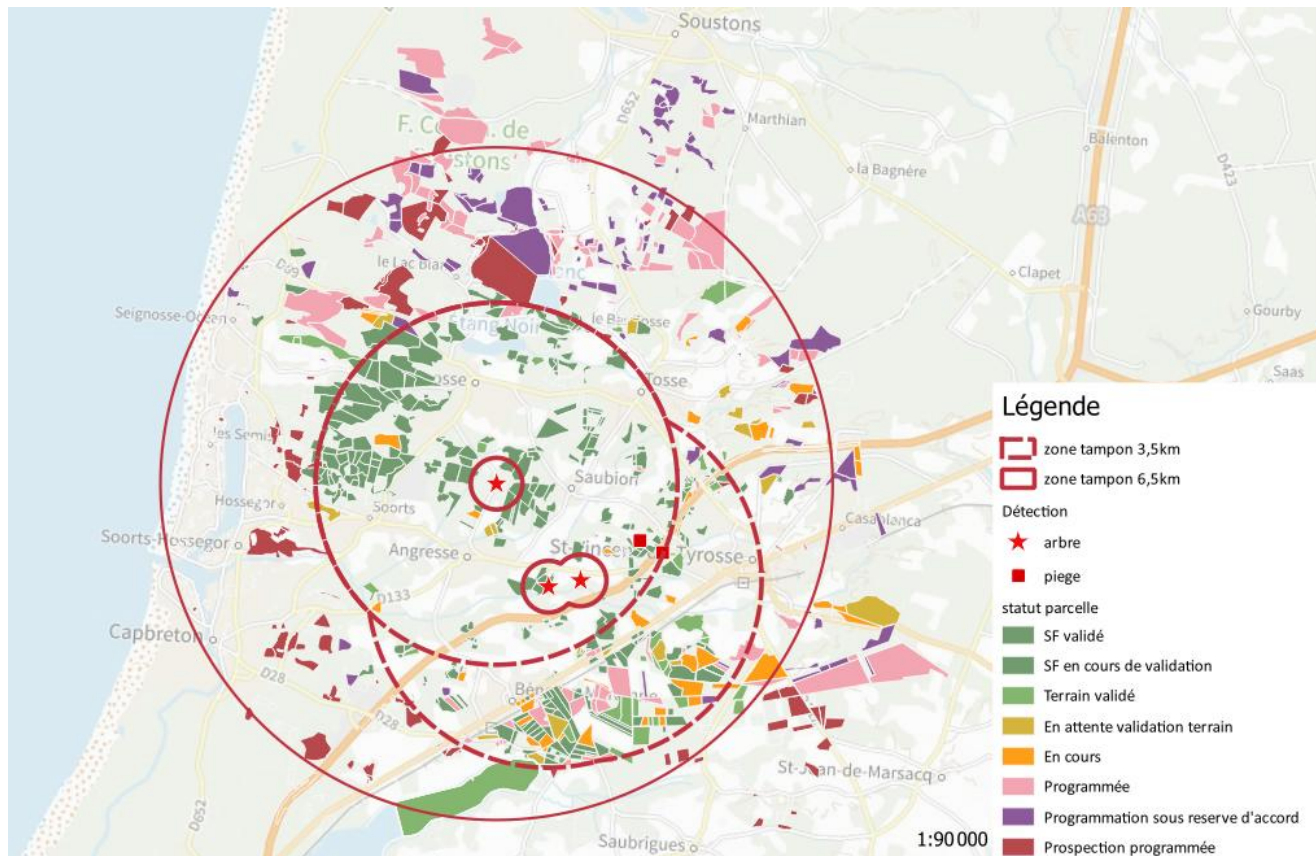
Totalité des points photo-interprétés traités (soit 395 points) conduisant à **1641 arbres abattus** dont 1236 issus de Nils

CARTOGRAPHIE DES PARCELLES GÉRÉES DANS LE CADRE DU MARCHÉ PUBLIC ZD SEIGNOSSE

La progression des travaux d'élimination des arbres identifiés dans le secteur de Seignosse est illustré par la carte ci-contre.

Le service fait correspond à un acte administratif de constatation officielle de l'effectivité et la conformité aux exigences des travaux effectués dans les parcelles.

Les parcelles indiquées « en attente validation terrain » correspondent à celles où les travaux sont finalisés mais pour lesquelles le SF reste à faire.



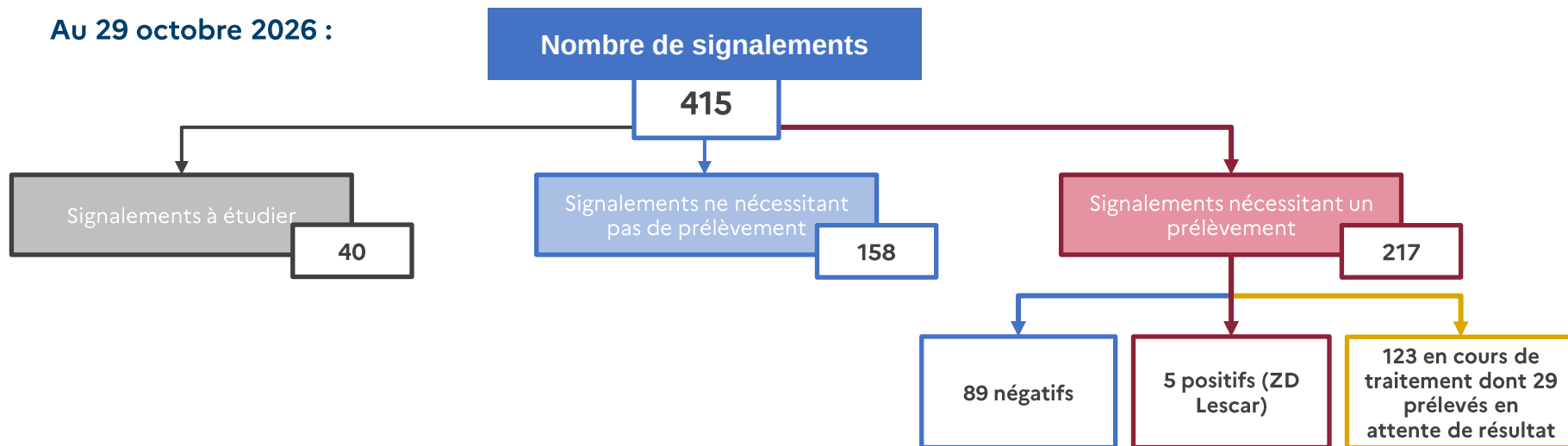


SIGNALEMENTS DE SUSPICION DE PRÉSENCE DE NÉMATODE DU PIN ETAT DES LIEUX

Les signalements de suspicion suite à constatation de mortalité ou dépérissement rapide d'arbres résineux sensibles (**p**ins, sapins, cèdres, épicéas, mélèzes, *Tsugas*, Douglas) sont à faire en ligne à l'adresse

➔ <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/sral-na-nematode-du-pin-signallement-arbres-morts-deperissants>

Au 29 octobre 2026 :





Lutte contre le nématode du pin en Nouvelle-Aquitaine

Bulletin d'information du 29 octobre 2026

DRAAF Nouvelle-Aquitaine
Service régional de l'alimentation
Tél. : 05 56 00 42 00

Et taper 4 pour joindre le SRAL

Mel : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/nematode-du-pin-r466.html>

